

## COMPTE-RENDU

Conseil scientifique commun

Réserve de biosphère de Moselle Sud (RBMS)

Parc naturel régional de Lorraine (PNRL)

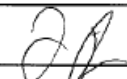



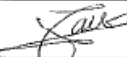
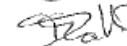

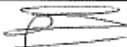
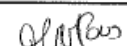
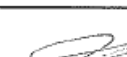



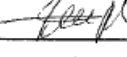

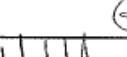
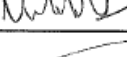

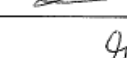
27 NOVEMBRE 2025 – 1<sup>ère</sup> session – Tarquimpol

1	<p><b>Fonctionnement du CS</b></p>
	<p><i>Le CS est invité à se prononcer sur une proposition de mécanisme de remboursement des frais de mission, ainsi que sur une proposition de règles de conduite.</i></p> <p>Francis MARTIN introduit la séance du CS. Il salue la diversité et la qualité des interlocuteurs présents autour de la table. Il invite chaque personne à se présenter à tour de rôle. Il rappelle la nécessité de mettre en place une feuille de route et le travail qui attend le CS pour sa réalisation.</p> <p>L'ensemble des règles de conduite proposées par le secrétariat à l'attention des membres du CS sont acceptées (frais, membres, positionnements, saisines, auto-saisines).</p> <p>La question est abordée d'un point de vue déontologique concernant le recours à des prestataires, et des modalités à adopter lors de cet éventuel recours. Les membres s'accordent sur la nécessité de conserver un caractère interne à tous les débats.</p> <p>Il est proposé d'organiser deux jours d'affilée pour les prochaines réunions du CS, en s'inspirant de ce qui est fait au PNR des Ballons des Vosges avec des modalités de séminaire (coût à étudier par le secrétariat).</p> <p>Les membres soulignent l'importance de coordonner les activités du CS avec celles des comités syndicaux du PNR de Lorraine et du PETR de Sarrebourg, tout en renforçant les liens avec les élus.</p>
2	<p><b>Feuille de route du CS</b></p>
	<p><i>Le CS est invité à réfléchir aux mécanismes qui permettront de traduire le catalogue de recherche et la feuille de route, qui ont été produits lors des ateliers de création du CS, en actions concrètes pour le territoire, et des règles de saisine et d'auto-saisine relatives à ces mécanismes.</i></p> <p>Les membres du CS proposent de mettre en place un calendrier d'actions avec les noms des animateurs des groupes de travail (GT) pour coordonner les projets à mettre en œuvre. Ces animateurs pourraient se réunir plusieurs fois dans l'année pour échanger sur l'avancée des GT.</p> <p>S'agissant des projets relatifs à la forêt, il est proposé d'établir un transect des faciès forestiers du territoire.</p> <p>Concernant les projets utilisant le concept ONE HEALTH, il est recommandé d'associer l'INSERM.</p> <p>Afin de faciliter l'orientation des sollicitations d'expertise scientifique émanant du PNRL et de la RBMS vers l'Université de Lorraine, Emmanuelle Simon et Damien Banas se proposent d'assurer un rôle de relais transitoire, dans l'attente de consignes par l'Université fixant une procédure ou un contact dédié.</p>
3	<p><b>LIFE BIOSPHER'ADAPT : cahiers climatiques</b></p>
	<p><i>Le CS est invité à participer au projet d'adaptation au changement climatique LIFE BIOSPHER'ADAPT, en rédigeant un état de l'art du changement climatique passé, présent et futur sur un certain nombre de thématiques et domaines de recherche.</i></p> <p>Après présentation du cahier climatique, les membres insistent sur la nécessité de rajouter une dimension systémique et humaine dans ce document, en intégrant les activités</p>

	<p>humaines et les grandes dimensions de changement des populations qui, par leur présence ou absence, influent sur les paysages et donc sur le changement climatique.</p> <p>Concernant l'eau, bien mettre en avant les impacts du changement climatique sur la qualité comme sur la ressource.</p> <p>Concernant l'agriculture, s'inspirer des travaux réalisés par le PETR de la DÉODATIE sur la vulnérabilité agricole, et plus généralement pour le cahier climatique fixer l'horizon de l'adaptation à 2100.</p> <p>Les membres du CS souhaitent bien mettre en exergue les certitudes et les incertitudes sur les impacts du changement climatique, et rajouter dans le cahier climatique les perceptions des habitants et des acteurs du territoire.</p> <p>Il est également recommandé d'ajouter un volet économique et un volet énergétique au cahier climatique.</p> <p>Concernant l'habitabilité, il faut considérer toutes les origines historiques menant jusqu'aux problèmes actuels d'adaptation, avec une approche territoriale basée sur les entretiens.</p> <p>Les membres demandent de leur proposer au moins une sorte de gabarit du futur cahier climatique, en comparant bien avec les cahiers et directives nationales ou régionales. Ils saluent la démarche de faire appel au CS et non à un bureau d'étude pour la rédaction de ce cahier climatique. Il s'agira également de bien vulgariser les documents, en rédigeant une synthèse ainsi qu'une note pour les décideurs et une note pour la population.</p> <p>Les membres pointent les ressources disponibles pour étayer le cahier climatique : CLIMADIAG, données SAFRAN, etc. La station de Hesse de l'INRAE est à recontacter pour des compléments de données locales sur le volet forestier.</p>
	<p><b>Agrivoltaïsme dans le Parc naturel régional de Lorraine</b></p> <p><i>Le CS est invité à se prononcer sur le positionnement du PNRL concernant le développement de l'agrivoltaïsme en fournissant un avis.</i></p>
4	<p>Le PNR de Lorraine présente une proposition de positionnement sur l'agrivoltaïsme. Francis MARTIN détaille ensuite la proposition d'avis qu'il a rédigée en conséquence et invite les membres du CS à réagir. Les membres débattent de la position du CS et de l'acceptabilité de l'avis pour le territoire. Ils soulignent qu'en tant que scientifiques, il convient de rappeler que l'énergie de demain ne repose pas sur l'exploitation des parcelles agricoles. Les membres suggèrent plusieurs modifications à intégrer dans l'avis : supprimer les notions de laxisme et de dogmatisme ; exclure l'agrivoltaïsme à proximité des bâtiments classés et des sites inscrits ; rappeler l'état actuel des connaissances, parfois incomplet, en faisant notamment référence aux études de l'INRAE ; inclure les plans d'eau et les zones de captage ; intégrer les sites d'agrivoltaïsme aux observatoires territoriaux et régionaux afin d'assurer un suivi des non-conformités ; renforcer l'application du principe de précaution.</p>
	<p>Réflexions de fond sur la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)</p> <p><i>Damien SCHUHLER invite le CS à porter une réflexion sur la valorisation du PCI afin de générer une démarche globale de valorisation et de mise en mouvement en direction des habitants.</i></p>
5	<p><b>TYPE : auto-saisine.</b></p> <p><i>ANNEXE : réflexions de Damien SCHUHLER.</i></p> <p>Damien SCHUHLER propose de reporter le point en ouverture de la prochaine séance, le temps étant limité pour bien approfondir les réflexions. Il effectue une présentation très rapide de sa réflexion – notamment il rapporte ses échanges en cours avec le ministère de</p>

	la culture – et invite les membres à la création d'un groupe de travail sur le sujet du patrimoine culturel immatériel.
6	<b>Site pilote</b>
	<i>Le CS est invité à examiner la proposition de la Ferme des Bachats de devenir un site pilote pour suivre des indicateurs de biodiversité et d'agriculture sur une centaine d'hectares.</i>
	Le point n'a pas été abordé.

ATELIER CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 27/11/2025

NOM	PRENOM	STRUCTURE
ABIUTRUP	Jens	 IUMA-BETA
BANAS	Damien	 UL - LER
DESHAYES	Jean-Luc	
HECKENBENNER	Dominique	 ARAPS
MARTIN	Francis	 INRAE
MATHIS	Denis	 UL - LOTERR.
MEPLAIN	Camille	 UL - LOTERR
PLANTUREUX	Sylvain	 Narbonne prairies
PONS	Marie-Noëlle	 UL-CNRS-LRGP
SAINT ANDRE	laurent	
SCHUHLER	Damien	
SIMON	emmanuelle	 MSHL
SORNETTE	Philippe	 SHAL
TEMPLE BOYER	Elise	 UPN-LAUVE
COUBAULT-LAZZARINI	Amélie	 UGA
FURTEAU	Emmanuel	
NIDERLANDER	Tanguy	
GODE	Laurent	
GRIFFON	Samuel	 Univ Tours Mun Citeres
MICHEL	Nadia	